

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au palais de justice d'EVRY (91), 9 rue des Mazières, en l'audience du juge de l'exécution du tribunal de grande instance,  
au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens ci-après désignés - **EN UN SEUL LOT**

# UNE MAISON D'HABITATION

Sise à **MENNECY (91)**

31 avenue de Manassé

L'adjudication aura lieu le mercredi 13 septembre 2017 à 10h.30

Cette vente a lieu à la requête de la SOCIETE GENERALE, société anonyme dont le siège social est 29 boulevard Haussmann (75009) PARIS, immatriculée sous le numéro 552 120 222 au RCS de PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat Maître Michel MIORINI, avocat au barreau de l'Essonne.

### DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Les biens et droits immobiliers sis à MENNECY (91), 31 avenue de Manassé, consistant en **UNE MAISON INDIVIDUELLE** de type « BAILLY », dépendant d'un ensemble immobilier portant le nom de « la Colline de Verville », cadastré section AC numéro 285 lieudit « avenue du Manassé » pour une contenance de 3 ares 78 centiares, principalement composé de maisons mitoyennes individuelles et plus particulièrement le lot suivant :

LE LOT NUMERO TROIS MILLE NEUF CENT QUATRE

VINGT TREIZE (3.993) :

**UNE MAISON INDIVIDUELLE** de type BAILLY comprenant :

- Au rez-de-chaussée : deux pièces principales,
- A l'étage : quatre pièces et **JARDIN** attenant.

Suivant procès-verbal de description dressé le 24 novembre 2016 par Maître MICALLEF, huissier de justice associé à

EPINAY SOUS SENART (91), les lieux comprennent :

- Au rez-de-chaussée : entrée, couloir, WC, buanderie, séjour-salle à manger, cuisine. **GARAGE (13,60 M<sup>2</sup>)**.
  - Au premier étage : palier, une chambre avec salle de bains attenante, deux chambres, salle de bains avec WC ;
- le tout d'une superficie Loi Carrez de **97,90 M<sup>2</sup>**.

**MISE A PRIX : 143.000 €** (CENT QUARANTE TROIS MILLE EUROS)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le tribunal de grande instance d'EVRY.

### CONSIGNATION POUR ENCHERIR

Avant de porter les enchères, l'avocat se fait remettre par son mandant et contre récépissé une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre du séquestre ou du consignataire désigné dans le cahier des conditions de vente, d'un montant de 14.300 €.

Fait et rédigé à CORBEIL ESSONNES, le 19 juillet 2017, par l'avocat poursuivant, signé : Maître Michel MIORINI.

### S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

1/ A Maître **Michel MIORINI**, membre de la **SELAS AVOCATS ASSOCIES MIORINI**, avocat au barreau de l'Essonne, Résidence Le Féray, 4 rue Féray - BP 16 (91101) CORBEIL ESSONNES CEDEX, **TEL. 01.60.90.13.13**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

2/ Au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance d'EVRY, où le cahier des conditions de vente est déposé.

3/ Sur les lieux où une visite sera organisée le : **mardi 5 septembre 2017, de 11h. à 12h.**

4/ Sur INTERNET : [www.vlimmo.fr](http://www.vlimmo.fr)